



Le Falga



Bulletin Municipal 2014

N°20 - Mars 2015

ÉDITORIAL



Le bulletin municipal de l'année dernière était celui d'une fin de mandature, celui-ci, le premier d'une autre.

On dit qu'en politique, l'échelon municipal est le préféré des français et encore une fois Le Falga, reflet de la tendance générale, l'a prouvé avec un taux de participation de 97% aux municipales.

Cela confère une légitimité incontestable aux nouveaux élus mais les charge, aussi, d'une grande responsabilité, celle de travailler afin que « Bien vivre ensemble au Falga » ne demeure pas qu'un slogan de campagne électorale mais un idéal à atteindre et à conserver avec opiniâtreté et enthousiasme.

C'est bien avec cette détermination que nous nous sommes mis au travail pour le bien commun.

Bien à vous

Isabelle COUTUREAU et son conseil municipal

DÉLÉGATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

SIPOM	Syndicat intercommunal pour les ordures ménagères: I. Coutureau, I. Jacquemet
CCLRs	Communauté de communes Lauragais Revel et Sorézois : I. Coutureau, J.-L. Bosc
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple : I. Coutureau, S. Bonneau
SIVU	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : I. Coutureau et A.-M. Granzotto, S. Prêteux
SIEMN	Syndicat Intercommunal de l'Eau de la Montagne Noire : I. Coutureau et J.-L. Bosc, E. Martignoles, P. Bugarel
SDEHG	Syndicat départemental de l'électricité de la Haute-garonne: I. Coutureau et S. Prêteux
SCOT	Schéma de cohérence Territoriale : Isabelle Coutureau
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale du Falga : I. Coutureau, I. Jacquemet, J. Montagné, A. Cérène, N. Gay, M. Quiminal .

Commissions :

Informatique : I. Coutureau, S. Bonneau, P. Bugarel

Fêtes, marchés et Art : I. Coutureau,

A.-M. Granzotto, J. Montagné, A. Cérène

Gestion salle des fêtes : S. Prêteux

Secrétariat : N. Gay, J.-L. Bosc

Travaux voirie : I. Coutureau et E. Martignoles

Délégation « défense et santé » : A. Cérène

Délégation « sécurité routière » : P. Bugarel

« Appels d'Offre et Travaux d'Equipement » :

I. Coutureau, A.-M. Granzotto et J.-L. Bosc,

suppléant Eric Martignoles

ETAT CIVIL

Naissances : Thalya MOREAU 24 février ; Jules JUMEL 22 avril ; Enzo SASSIER 9 septembre ; Ruben LESSIEUX 18 septembre ; Clémence DELMAS 21 septembre 2014. « *Notre joie est grande d'accueillir ces bébés et nous adressons toutes nos félicitations à leurs parents* ».

Décès : Monsieur André ROUGER le 25 décembre 2014. « *C'est avec tristesse que l'on se sépare d'un des derniers « acteurs » d'une époque où les noëls au Falga étaient blancs et où l'on allait à l'école à pieds, en bravant le froid, la nuit et les kilomètres...* ».



Comité de rédaction du bulletin municipal : Isabelle Coutureau, Nadine Gay et Sylvain Bonneau

Comité de lecture : Nadine Gay et Sylvain Bonneau

Crédit photographique : mairie Le Falga

Impression : PN Développement - 13, rue Victor Hugo - 31250 Revel - 05 62 71 31 61

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU FALGA

- 1- **Marché de Printemps.**
- 2- **Fête de la St Jean.**
- 3- **Marchés d'été de juillet et Août.**
- 4- Notre devoir de mémoire par la commémoration du **Centenaire de la déclaration de la 1^{ère} Guerre Mondiale**, le 3 août 2014 en partenariat avec le Comité des Fêtes.
- 5- **Repas de fin de marchés.**
- 6- **Fête locale.**
- 7- **Armistice**, 11 novembre 2014.
- 8- **Marché de Noël.**

Un grand merci au Comité des Fêtes, à son président Albert Granzotto et à tous les membres actifs qui agissent, pour leur village, fidèles à des valeurs communes telles que la générosité, la convivialité, le dévouement désintéressé afin de bien vivre ensemble au Falga. Ils méritent toute notre reconnaissance.

- **Nos enfants à l'école.**

- **Ateliers créatifs enfants.**

11- **Un nichoir pour chauve souris.**

- **Carte de vœux.**

13- **Déco récup' avec le SIPOM.**

14- **Visite des jardins familiaux de Tournefeuille.**

15- **Jeu de piste « sur les empreintes de nos animaux ».**

16- **Ateliers de Peinture sur bois.**

Prochains ateliers : 21 mai ; 25 juin ; 24 septembre 2015.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales se substituent aux élections cantonales sous leur forme ancienne. Le canton de Revel regroupera celui de Villefranche, de Caraman, de Lanta et son propre canton.

L'ancien conseiller général deviendra conseiller départemental.

Pourquoi « Canton de Revel » ? Revel est la commune la plus peuplée de ce canton.

Les élections auront lieu le dimanche 22 mars et le dimanche 29 mars 2015 de 8h à 18h.

Nous élirons un binôme titulaire (homme-femme) qui lui-même aura un binôme remplaçant.

Elections régionales : date inconnue.

URBANISME

Les dossiers d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur le site Internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable (www.urbanisme.equipement.gouv.fr).

Rappels :

- Les abris de jardin, quels que soient la surface et les matériaux utilisés, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Les abris de jardin édifiés, sans déclaration préalable, doivent être régularisés dans les meilleurs délais.

- Le remaniement de toiture est également soumis à déclaration préalable.

Le fait d'effectuer des travaux soumis à autorisation sans les avoir préalablement déclarés est constitutif d'une infraction pénale et peut faire l'objet de poursuites.

Suite aux dossiers de permis déposés en mairie, le géomètre du cadastre vient chaque année contrôler les travaux effectués. Pour cela, il est amené à se rendre sur le terrain et est autorisé par la Loi à contrôler la légalité des travaux en rentrant sur les propriétés.

Détecteurs de fumée :

Initialement, les détecteurs de fumée devaient être installés dans les appartements et les maisons avant le 9 mars 2015 (et donc au plus tard le 8 mars 2015). Devant les problèmes d'indisponibilité, à la fois des Daaf et des installateurs, le législateur a prévu de repousser la date-limite au 1er janvier 2016. Mais il s'agit là d'une date-limite de pose ou d'installation, et non pas d'achat. En d'autres termes, le propriétaire d'un logement sera censé avoir rempli ses obligations légales à condition :

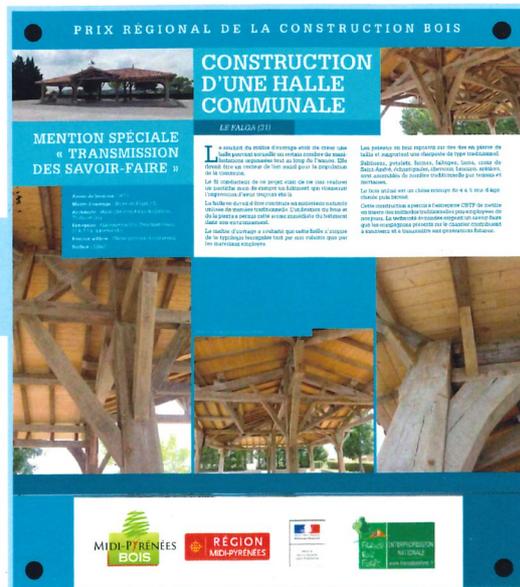
- d'acheter un détecteur de fumée ou de signer un contrat d'achat avant le 9 mars 2015,
- de l'installer avant le 1er janvier 2016.

C'est au propriétaire du logement qu'il incombe d'installer le détecteur de fumée, qu'il soit bailleur ou propriétaire occupant. Dans les logements locatifs, c'est donc le propriétaire qui doit installer l'appareil à ses frais, détecteur dont le bon fonctionnement est vérifié lors de l'état des lieux.

Trophée pour la halle du Falga :

C'est avec fierté que nous avons participé au Concours Régional 2014 de la Construction Bois et avons été primés, notre architecte recevant le trophée. Une mention spéciale nous a été attribuée « Transmission des Savoirs Faire » due au travail exceptionnel, d'une entreprise de Compagnons du Devoir pour la partie charpente.

Dès la fin de sa construction, la halle du Falga s'est vue approprier de façon spontanée, tant par les falgatiens que par des personnes de passage. Son rôle fédérateur est pleinement rempli avec la succession des marchés et diverses animations qui ont eu lieu à l'abri de sa chaleureuse charpente.



INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois (27 communes : 1 de l'Aude, 13 de Haute-Garonne et 13 du Tarn). Ses compétences :

- Développement économique
- Emploi et formation
- Petite enfance et enfance : février 2015, pose de la première pierre de l'ALSH à Saint-Ferréol.
- Assainissement autonome
- Développement touristique : gestion des trois Offices de Tourisme : Revel, St Félix et Sorèze dont le produit des Taxes de Séjour du territoire abonde de leur totalité leur budget .
- Administration générale

La CCLRS stoppe l'aide qu'elle apportait aux petites communes pour la communication et le financement de 2 manifestations culturelles sur son territoire.

Taux fiscalité CCLRS : TH 2.30% ; FB 1.93% ; FNB 8.74% ; Foncier Entreprises 2.90%.

Syndicat à Vocation Unique (gestion du regroupement pédagogique de sept communes).

Le SIVU, présidé par Madame Coutureau, a mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 la Réforme des Rythmes Scolaires.

Jardinage avec la création d'un potager et gymnastique sont les activités proposées au Vaux dans le temps périscolaire.

A Mourvilles, des bénévoles interviennent le lundi et le vendredi.

Merci à l'exemplarité des intervenants falgatiens (patrimoine, gastronomie, apiculture, aéronautique et contes).

Inscriptions pour l'école du Vaux, à la mairie de cette commune dès le 21 avril 2015.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire

L'enquête de satisfaction soumise aux communes adhérentes dans un souci d'amélioration continue des services du SIEMN révèle un taux de 80 % des ménages satisfaits. Bravo !

Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères

Lors de la semaine européenne de réduction des déchets, Le Falga a largement participé au ramassage des textiles. Le Relais à Mazamet valorisera la collecte par son recyclage.

Pour les encombrants ferreux, désormais contacter le SIPOM au 05 62 71 22 83.

Solidarité interdépartementale

Le Falga a reçu les remerciements de l'Association des Maires des communes sinistrées de Bretagne et du sud haut-garonnais pour les dons spontanés effectués lors des inondations de 2013.

Télécommunications – Mobiles et Internet

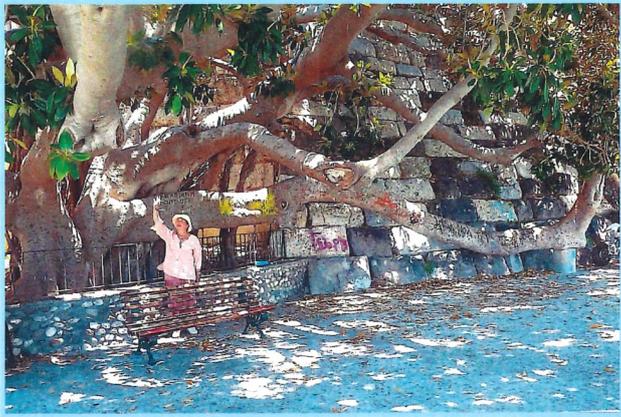
Il est à rappeler que la commune du Falga, tout comme la plupart des communes rurales, subit l'inconvénient de connexions imparfaites qui est lié à l'éloignement du central – pour nous, le central de Saint-Félix. Malgré nos sollicitations répétées, aucun opérateur concerné ne veut prendre en charge un renforcement du réseau (faible nombre d'abonnés). La solution temporaire demeure un abonnement individuel par satellite nécessitant l'installation d'un équipement spécifique. Ces équipements sont à acheter ou à louer. Comme nous vous en avons déjà informés dans le bulletin municipal 2013, le Conseil Général prend en charge une grande partie des frais pour un haut débit Internet par satellite (M. ROSSINI : 05 34 33 12 12). Une autre solution, qui présente l'avantage de ne nécessiter aucune installation particulière, consiste en l'utilisation d'une « box » nomade 3G/4G. Si les forfaits restent limités en volume, les débits permettent de naviguer sur Internet confortablement, d'autant que les cellules couvrant les zones rurales échappent généralement aux engorgements souvent constatés au cœur des villes par les utilisateurs de téléphone mobile. Les principaux opérateurs de téléphonie mobile sauront vous renseigner sur cette solution de repli. Quoi qu'il en soit, la solution définitive est et sera la fibre optique, mais là encore les zones urbaines sont prioritaires. D'ici 10 ans, la fibre optique aura réglé la question de nos campagnes. Le Conseil Général a mis en place un Schéma Départemental d'Aménagement Numérique auquel nous espérons que notre Communauté de Communes adhèrera, cette adhésion est tributaire de celle du Tarn.



LES FALGATIENS VOYAGENT

Ces premiers « reportages » de falgatiens en vadrouille sont une invitation à nous faire partager vos pérégrinations et découvertes en photos. Avis aux amateurs !

COS (Grèce) et ses 110 km de côtes offre de nombreuses plages, golfes et plusieurs presqu'îles ; son climat



tempéré et l'abondance des sources permettent à la terre de produire d'excellent légumes et un vignoble (blanc demi-sec) de qualité. La pêche d'éponges, un arsenal pour petites embarcations de pêche, et des salines contribuent au développement économique. Toutefois ces activités sont devenues très secondaires depuis l'essor touristique de ces dernières années.

HIPPOCRATE, le véritable "Père" de la médecine est né à Cos. Il parvient à séparer la médecine de la religion. Désormais soigner devient une science à part entière.

Le SERMENT d'HIPPOCRATE est toujours en vigueur et prononcé par tout médecin avant d'entrer en fonction.

Martine et Philippe QUIMINAL

LES FALGATIENS SUR LES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Le Falga, Santiago (St Jacques de Compostelle) est-ce que c'est loin dis donc ! 830 Km à vol d'oiseau.

Marcher devient vite une seconde nature gardant constamment à l'esprit le but ultime Saint Jacques de Compostelle. Même si l'on marche seul, on rencontre forcément et surtout dans les difficultés un marcheur, un pèlerin sympathique qui va nous encourager, nous soutenir, nous aider à soigner une ampoule douloureuse, « casser la croute » avec nous et avec ses amis, etc. C'est cela qu'on nomme « l'esprit du chemin », c'est un des aspects les plus enthousiasmant du chemin qui en Espagne se dit « Le Camino ».

Les jours se suivent, les paysages se suivent, certains sublimes, les églises souvent admirables se suivent, les villages se suivent, les villes se suivent, les paysages grandioses se suivent, les cultures, les friches, les bois, les landes, les vignes, tout se suit dans la ronde des jours. Et puis le soir c'est l'étape à l'albergue (auberge des pèlerins) où l'on a accès avec une sorte de passeport, la crédentiale, dûment tamponnée chaque jour, et qui atteste de notre qualité de pèlerin.

Soudain, c'est la borne 100 km nous laissant entrevoir une fin de parcours proche qui d'ailleurs s'effectue dans les splendides paysage de la Galice (la Bretagne de l'Espagne). Enfin, but ultime, Santiago se dévoile au dernier moment. Le but est atteint ! Ultrèia ! Joie intense de l'arrivée, satisfaction d'avoir parcouru toute cette distance) mais aussi une certaine tristesse de quitter les amis. Cependant, restera, gravé dans le cœur de merveilleux souvenirs et... l'espoir de partir à nouveau sur le Camino !



Jean-Pierre PACHE

« En partant sur le chemin, je ne cherchais rien et je l'ai trouvé ».

Sabin PRETEUX

PROJETS 2015

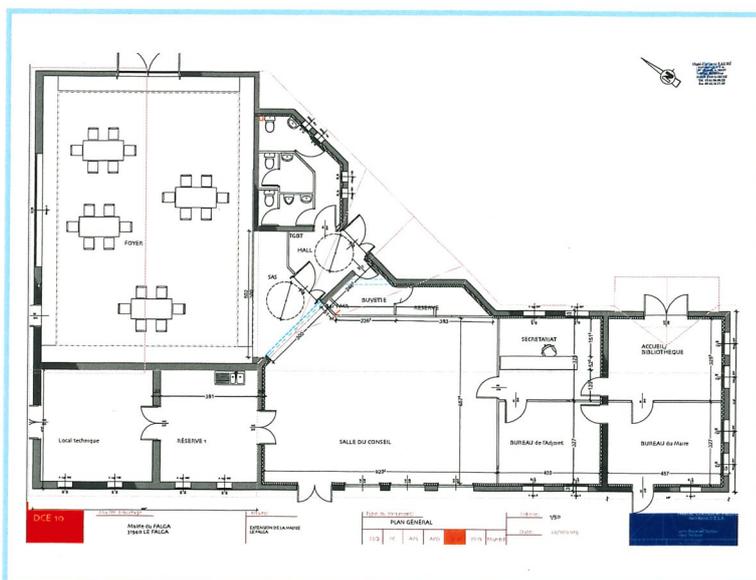
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est engagé dans des travaux de réorganisation des locaux de la mairie au vu des **dysfonctionnements actuels** et à la **non-conformité aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite**.

- L'entrée principale de la mairie est peu « lisible » pour les usagers
- Pas d'espace d'attente pour le public, pas de possibilité de s'asseoir.
- Pas de bureau pour les adjoints.
- Pas de confidentialité dans le bureau du maire qui le partage avec le secrétariat du SIVU.
- La bibliothèque, une armoire dans la salle du Conseil, n'est pas accessible.
- Manque de potentiel pour l'archivage et le stockage.

Principes du réaménagement

- **Répondre à l'impératif légal de conformité des ERP (établissements recevant du public) de Mise en Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, depuis le 1^{er} janvier 2015.**

- Déplacement de l'entrée de la mairie pour créer une véritable entrée visible et accessible aux personnes à mobilité réduite, avec un lieu d'accueil dans lequel prendrait place la bibliothèque sur des rayonnages à la portée directe des enfants et des adultes. Sièges et tableaux d'affichage. Cloison vitrée donnant dans le secrétariat. Coin enfants, bureau et chaises.
- Amélioration des conditions de travail de la secrétaire.
- Création d'un bureau du maire plus confidentiel
- Réalisation d'une deuxième réserve.
- Mise en accessibilité de l'entrée du Foyer Rural.



Travaux du 15/04 au 15/07/2015. Le montant des travaux 100 000€ HT, la TVA est récupérée par la commune. Subvention : 50%.

Travaux de Voirie

Déblaiement et curage du fossé sur la voie de Montplaisir qui lors des fortes pluies reçoit la terre des éboulis du champ en surplomb de Grand Communal. Point à temps. Surfaçage des abords de la halle. Travaux d'urgence au Pont des Vaches.



Il n'y aura pas de limitation à 50km/h entre la Tuilerie et le lotissement de Lasserre sur la D18C (cf. bulletin 2013), la commune du Vaux ne la juge pas nécessaire.

Entretien des Espaces Verts

Un contrat aidé a été créé pour un agent polyvalent.

Son financement est aidé à 90% par l'Etat. Il devrait être renouvelé une autre année.

BUDGET ET FISCALITÉ COMMUNALE

Compte Administratif (résultat de l'exercice) 2014

Le taux des 4 taxes stable depuis 2007 Taux d'endettement de la commune : 0

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes 2014	75 056,63	Recettes 2014	151 286,54
Dépenses 2014	74 218,68	Dépenses 2014	32 349,93
Excédent reporté (recettes)	144 293,27		

Taux moyen depuis 2007	CANTON	LE FALGA
Taxe d'Habitation	21,00	18,25
Foncier Bâti	10,16	6,16
Foncier Non Bâti	62,13	48,36
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	25,90	22,94

Source: Direction Régionale des Finances Publiques de Toulouse

CENTENAIRE 1914-1918

INFORMATIONS MUNICIPALES

Permanence de la mairie

Lundi 8h30-12h30 et 14h30-17h30

Vendredi 8h30-11h30 secrétariat des écoles (SIVU)

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le samedi matin.

Inscriptions listes électorales avant le 31 décembre 2015

Locations du Foyer Rural

(aux falgatiens uniquement pour la tranquillité des riverains)

60€ du 1^{er} mai au 31 septembre - 80€ du 1^{er} octobre au 30 avril

Il va de soi que lors de ces locations, la halle est à la disposition des familles.

Formalités

Délai nécessaire établissement d'un passeport (à Revel) : 3 semaines.

La durée de validité de la CNI est passée de 10 à 15 ans,

pour les moins de 18 ans elle validité : 10 ans.

Santé

39 66, numéro à composer en dehors des horaires de votre médecin

De 20h à 8h du lundi au vendredi

24h / 24 les fins de semaine et jours fériés.

Le 15 est réservé aux urgences vitales.

Pharmacie de garde : www.3237.fr

Recensement militaire

Dès vos 16 ans, il faut vous inscrire à la journée défense et citoyenneté à la mairie

Dépôt de pain (boulangerie de Montégut)

Le lundi matin à la mairie,

selon commande passée le vendredi matin au secrétariat.

